



Rapport annuel

2016

Sommaire

- | | | | |
|----|--|----|-------------------------------|
| 1 | Message de la direction | 12 | Milieux humides |
| 2 | La Fondation | 16 | Sensibilisation et éducation |
| 4 | Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2016 | 18 | Bilan de notre action |
| 6 | Milieux terrestres et forestiers | 22 | États financiers |
| 10 | Cours d'eau et lacs | 28 | Conseil d'administration 2016 |



*Feuillus enneigés,
Monts Sutton*
© Martine Hamel

En couverture :
*Ruisseau, parc naturel
Terra-Cotta,
Pointe-Claire*
© Nature-Action Québec

Message de la direction



Hydro-Québec est totalement acquise aux principes du développement durable; dans l'exercice de sa mission, elle met tout en œuvre pour préserver le patrimoine environnemental des générations futures. La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reflète cette volonté de contribuer à l'amélioration et à la protection de l'environnement en appuyant des initiatives qui visent la restauration, la protection à long terme et la prise en charge des milieux naturels par les collectivités locales.

Au cours des 16 dernières années, la Fondation a consacré plus de 14 millions de dollars à 256 initiatives différentes, ce qui a généré des retombées totales dépassant 46 millions de dollars. Les projets soutenus proviennent de toutes les régions du Québec et sont réalisés grâce à l'engagement exemplaire de 140 organismes qui ont à cœur la protection du patrimoine environnemental auquel ils se consacrent.

Les 18 projets financés par la Fondation en 2016 représentent un investissement total de 971 480 \$ ayant entraîné des retombées locales de plus de 4 millions de dollars. Ils touchent des milieux terrestres et forestiers, des cours d'eau et des milieux humides répartis dans neuf régions administratives du Québec. Le présent rapport témoigne du dynamisme des organismes partenaires, de leur implication auprès de leur collectivité locale et de leur engagement envers la responsabilisation environnementale. C'est un honneur pour la Fondation de soutenir certaines de leurs réalisations et un privilège de partager cette fierté en vous les présentant dans cette publication.

Nous tenons à souligner qu'en 2016, la Fondation a modifié ses critères de financement afin d'élargir la possibilité de soutenir certaines initiatives en milieu urbanisé. Les milieux naturels dans les villes jouent un rôle capital dans l'écosystème urbain et dans le maintien de la biodiversité. De plus, ils recèlent souvent des joyaux spectaculaires, comme en témoigne la photo de couverture, prise sur l'île de Montréal. La Fondation souhaite contribuer davantage à la protection de ces milieux qui sont couramment exposés à diverses menaces.

En terminant, nous voulons remercier les membres du conseil d'administration ainsi que tout le personnel gravitant autour de la Fondation. Leur passion et leur engagement sont indispensables à l'atteinte de ses objectifs et à la poursuite de sa mission auprès des organismes et du patrimoine naturel du Québec.

Bonne lecture.

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Carlo Gagliardi
Directeur général

La Fondation

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités locales réparties dans toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont le fruit de partenariats locaux et visent les objectifs suivants :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à restaurer un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui ont un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La Fondation appuie des projets qui peuvent avoir un effet positif direct sur des milieux naturels déterminés. Les projets éducatifs satisfont à ce critère lorsqu'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent. Par conséquent, la sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation.

Principes

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

Conditions de participation

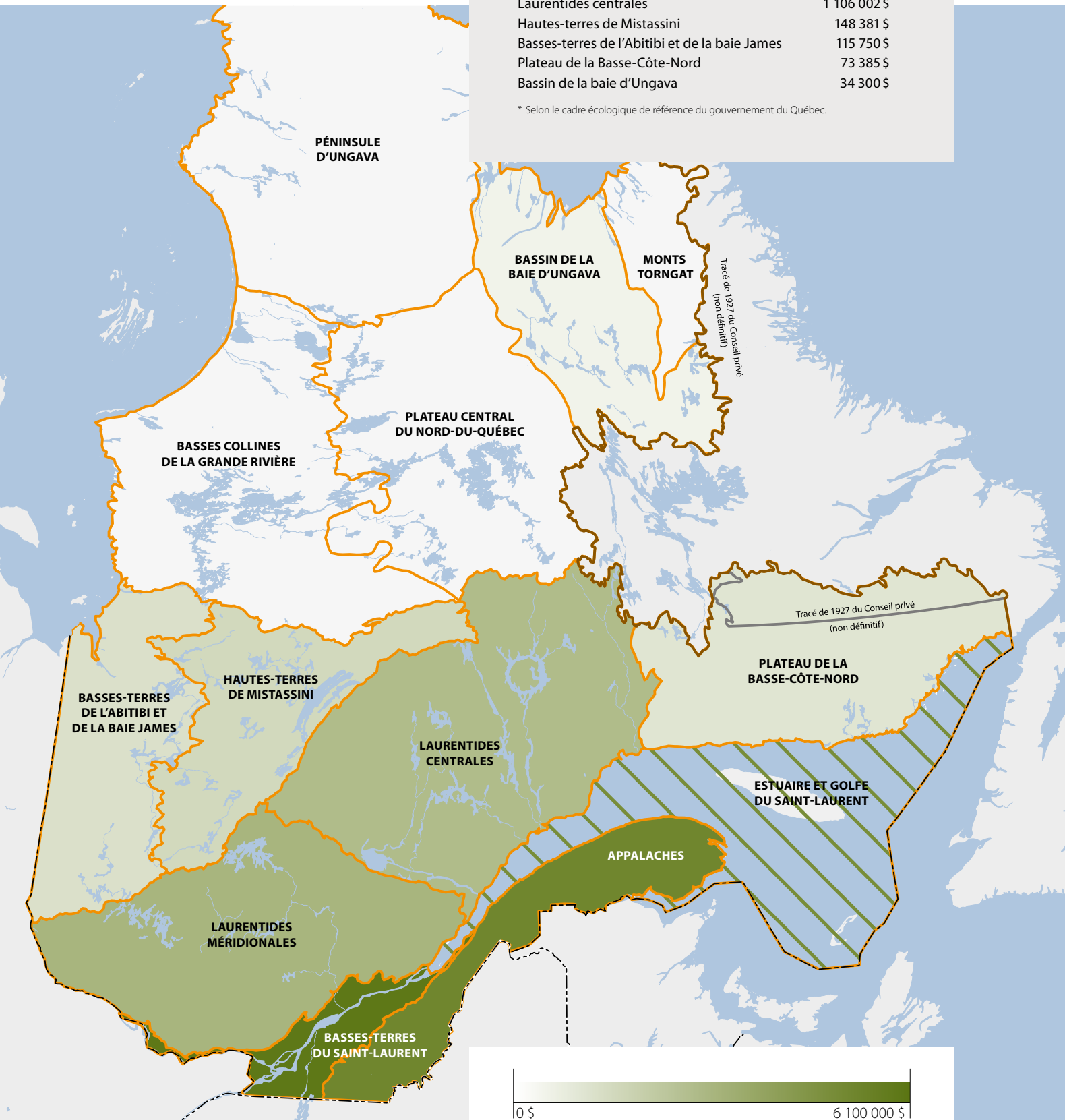
Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- les projets qui s'inscrivent dans la mission, les objectifs et les principes de la Fondation;
- les projets présentés par des municipalités, des MRC, des conseils de bande ou des organismes sans but lucratif dûment enregistrés au Canada et pouvant démontrer que leur projet ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais les intérêts collectifs.

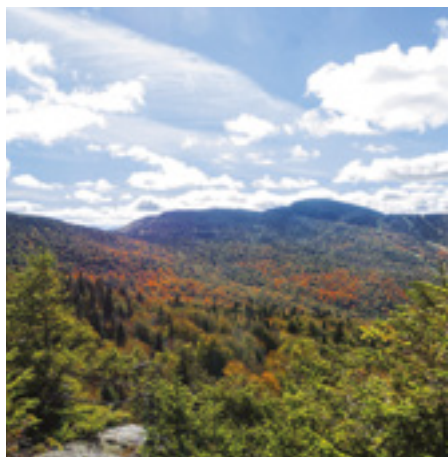
Répartition des contributions de la Fondation (2001-2016)*

Basses-terres du Saint-Laurent	6 028 488 \$
Appalaches	3 010 092 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	2 227 321 \$
Laurentides méridionales	1 343 519 \$
Laurentides centrales	1 106 002 \$
Hautes-terres de Mistassini	148 381 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	115 750 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.



Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2016



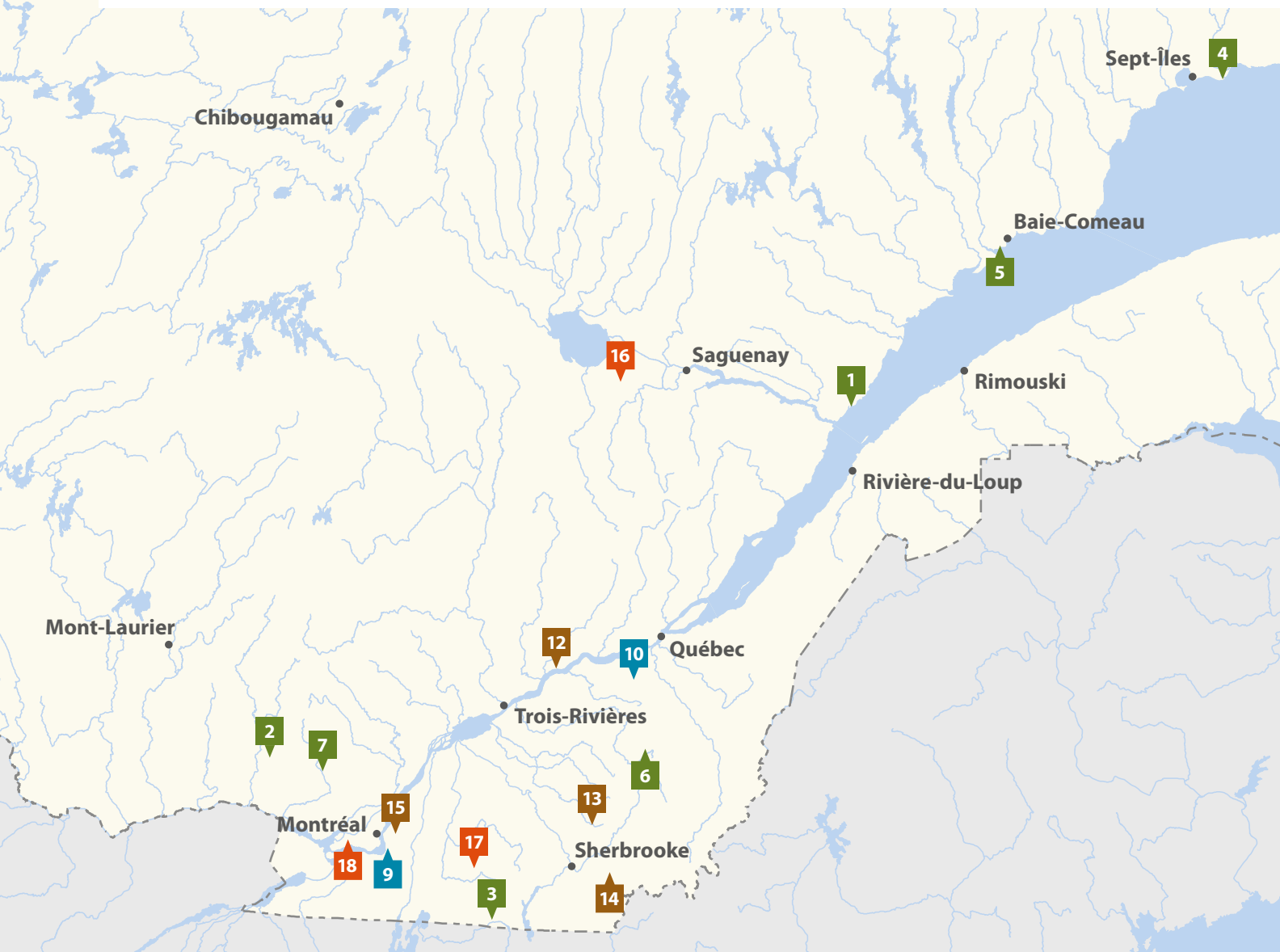
Monts Sutton



Rivière Saint-Jacques



Marécage de Grondines





Activité de plantation



Milieux terrestres et forestiers

1. Sentier de la biodiversité aux Bergeronnes
2. Protection et mise en valeur de la réserve naturelle du Lac-du-Brochet
3. Acquisition d'une partie des Monts Sutton
4. Restauration de la pointe de Moisie
5. Protection et mise en valeur de la forêt boréale et des écosystèmes côtiers du fleuve Saint-Laurent : le sentier des embruns
6. Protection et mise en valeur du parc Saint-Alphonse
7. Contrôle des accès, mise en valeur et sensibilisation dans la réserve naturelle Alfred-Kelly
8. Protection et mise en valeur des milieux naturels du littoral des Îles-de-la-Madeleine

Cours d'eau et lacs

9. Amélioration de l'accès du poisson à la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques
10. Mise en valeur du sentier de la rivière Noire
11. Aménagement de la pointe au Maquereau

Milieux humides

12. Marécage de Grondines et de Sainte-Anne-de-la-Pérade : protection, restauration et éducation
13. Mise en valeur de la tourbière de Saint-Camille
14. Le cœur nature de Sawyerville
15. Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay – Phase II

Sensibilisation et éducation

16. Encadrement des pratiques nautiques et mise en valeur du lac Vert
17. Mise en valeur et préservation de la biodiversité des Boisés Miner
18. Mise en valeur du parc naturel Terra-Cotta de Pointe-Claire et sensibilisation à ses milieux naturels

Milieux terrestres et forestiers



Monts Sutton

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Sentier de la biodiversité aux Bergeronnes	21,2	Municipalité des Bergeronnes	118 450	86 850
Protection et mise en valeur de la réserve naturelle du Lac-du-Brochet	71,4	TerraVie	66 518	33 300
Acquisition d'une partie des Monts Sutton	334	Conservation de la nature Canada	2 100 000	100 000
Restauration de la pointe de Moisie	28	Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord	275 419	125 000
Protection et mise en valeur de la forêt boréale et des écosystèmes côtiers du fleuve Saint-Laurent : le sentier des embruns	140	Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale	128 987	42 400
Protection et mise en valeur du parc Saint-Alphonse	7,5	Ville de Thetford Mines	66 710	45 000
Contrôle des accès, mise en valeur et sensibilisation dans la réserve naturelle Alfred-Kelly	606	Conservation de la nature Canada	157 922	70 000
Protection et mise en valeur des milieux naturels du littoral des Îles-de-la-Madeleine	10,6	Attention Fragiles	195 156	25 000
TOTAL	1 239,3*		3 109 162	527 550

* Comprend les milieux forestiers touchés par un projet dans la catégorie « Milieux humides », soit 12,7 hectares (ha) à Sawyerville ainsi que les milieux forestiers touchés par les projets dans la catégorie « Cours d'eau et lacs », soit 2,9 hectares à Saint-Agapit et 5 hectares à la pointe au Maquereau.



Sentier de la biodiversité aux Bergeronnes

Sentier de la biodiversité aux Bergeronnes

Située en bordure du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, la municipalité des Bergeronnes se trouve au cœur d'un environnement exceptionnel. Au cours des dernières décennies, la région a connu une augmentation marquée de sa fréquentation et est devenue une destination prisée pour l'écotourisme.

Or, on y trouve peu d'accès publics au fleuve Saint-Laurent pour les nombreux observateurs de mammifères marins, ornithologues amateurs et autres visiteurs. Le secteur de l'embouchure de la rivière des Grandes Bergeronnes en étant un, il subit une très forte pression anthropique qui risque de le dégrader à l'usage. La Municipalité a donc décidé d'encadrer l'accès à l'importante diversité biologique des lieux tout en protégeant les habitats qu'ils recèlent.

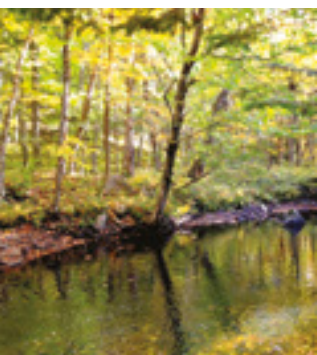
Le projet, qui rallie plusieurs organismes de la région, a permis l'aménagement d'un sentier en trois boucles et l'installation de deux plateformes d'observation qui canalisent la circulation des visiteurs. De plus, deux barrières anti-intrusion visant les véhicules motorisés ont été érigées. Enfin, cinq panneaux d'interprétation et un dépliant, comprenant une carte des sentiers, sensibiliseront le public à la richesse du site et l'inciteront à adopter des comportements respectueux des milieux naturels.

Protection et mise en valeur de la réserve naturelle du Lac-du-Brochet

TerraVie, fonds foncier communautaire, est un organisme de bienfaisance et de conservation actif depuis 2003 dans la région de Montcalm, dans les Laurentides. En 2006, il a fait l'acquisition d'une propriété d'une centaine d'hectares dont une grande partie (71 hectares) constitue maintenant la réserve naturelle du Lac-du-Brochet.

Dans une région fortement touchée par l'étalement urbain et la dispersion de la villégiature, les environs du lac du Brochet figurent parmi les rares milieux à avoir préservé leurs caractéristiques naturelles : rives peu dégradées, arbres de plus de

100 ans, présence de tortues des bois et de grenouilles des marais, etc. La propriété étant située près du village de Montcalm, elle était depuis longtemps utilisée de façon anarchique par le public. La contribution de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement permettra à TerraVie d'aménager des sentiers d'interprétation, des infrastructures d'accueil et des aires de relais-repos-observation ainsi que d'installer une signalisation appropriée en plus de proposer une programmation et des outils éducatifs.



Réserve naturelle du Lac-du-Brochet

Acquisition d'une partie des Monts Sutton

Chef de file au Québec et au Canada en matière de protection des milieux naturels en terres privées, Conservation de la nature Canada (CNC) s'est donné comme objectif de protéger des sites ayant une remarquable biodiversité. L'organisme est notamment propriétaire de la plus grande aire de conservation privée du Québec, soit la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, dans le secteur des Monts Sutton, en Estrie.

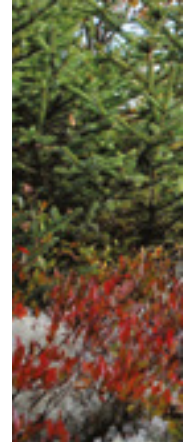
Depuis plus de quinze ans, la Fondation soutient les efforts déployés par CNC pour protéger ce territoire exceptionnel. En 2016, avec l'aide de la Fondation et de nombreux autres partenaires, l'organisme s'est porté acquéreur d'une nouvelle propriété de 3,3 kilomètres carrés bordant la réserve, bonifiant ainsi les quelque 70 kilomètres carrés déjà protégés à perpétuité.

Située au cœur du massif forestier de la chaîne des montagnes Vertes, cette propriété comprend 18 ruisseaux à eau claire propices à la présence de la salamandre pourpre, un habitat forestier favorable aux mammifères à grands domaines vitaux de même qu'un écosystème forestier exceptionnel de 22 hectares. Cet ajout assurera donc la préservation d'une riche biodiversité et la pérennité d'un réseau de sentiers existants, en plus de contribuer à la protection de la porte d'entrée de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, à Sutton.



Réserve naturelle des Montagnes-Vertes

Milieux terrestres et forestiers



Restauration de la pointe de Moisie

La pointe de Moisie, située à l'embouchure de la rivière du même nom, est l'un des milieux naturels les plus populaires et les plus fréquentés de la Côte-Nord. Il s'agit d'un site écologique remarquable en raison de la diversité d'habitats et d'espèces aviaires qu'il abrite, dont certaines à statut précaire.

Puisque la pointe est utilisée pour diverses activités récréatives, l'occupation du sol et la circulation des motoquads ont créé un immense réseau de sentiers désorganisés au fil des années. Ainsi, la flèche de sable s'en trouve fragilisée, les habitats sont dégradés, et la faune est dérangée. Le passage des véhicules sur les plages nuit aussi au succès reproducteur du capelan et détruit le couvert d'élymes des sables, qui sert d'habitat de nidification au bruant des prés et à une colonie de quelque 200 sternes pierregarins.

Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord souhaite restaurer ces milieux naturels. Le projet vise à rétablir le couvert végétal de la flèche de sable, à limiter la circulation des véhicules hors route ainsi qu'à réduire le piétinement de la végétation et la perturbation de la faune. L'organisme, qui est actif dans la région depuis plus de 20 ans, s'efforce par la même occasion de sensibiliser et de mobiliser les citoyens comme les utilisateurs locaux afin d'assurer une protection à long terme de ce milieu fragile.



Pointe de Moisie



Parc Saint-Alphonse, Thetford Mines

Protection et mise en valeur de la forêt boréale et des écosystèmes côtiers du fleuve Saint-Laurent : le sentier des embruns

Le projet du sentier des embruns, dont le plan directeur a été réalisé en 2014, est une initiative qui s'insère dans une démarche de développement durable participative à l'échelle de la collectivité de Baie-Comeau (Ma Ville Ma Voix). En 2015, le Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale, qui est affilié au cégep de Baie-Comeau, a été mandaté pour mettre en œuvre ce plan ambitieux sur une période de cinq ans, qui se soldera par un sentier côtier d'une vingtaine de kilomètres.

Dans son ensemble, ce projet permettra la mise en valeur d'une partie des rives de la rivière Manicouagan et du littoral du fleuve Saint-Laurent tout en offrant des lieux d'observation qui respectent les milieux naturels adjacents.

Les travaux d'aménagement financés par la Fondation prennent place sur une propriété municipale où le passage anarchique des motoquads est particulièrement problématique, et où l'on trouve notamment des milieux humides et des marais salants vulnérables au piétinement. Ainsi, on encadrera les utilisateurs en aménageant une section de 8,7 kilomètres de sentier, en faisant du balisage, et en réalisant divers aménagements fauniques et des panneaux d'interprétation.

Protection et mise en valeur du parc Saint-Alphonse

Soumise au contexte économique particulier de la dernière décennie, la Ville de Thetford Mines cherche à réorienter sa vocation environnementale et sociale, ce qui l'amène à collaborer avec différents organismes afin de réagir aux enjeux sur son territoire. En 2016, elle a fait appel à la Fondation pour mettre en valeur un terrain de douze hectares situé à l'intérieur de son périmètre urbain. Ce terrain se trouve à proximité d'une école primaire, de la polyvalente, de centres de la petite enfance et de centres pour personnes âgées. Il compte notamment une diversité de milieux naturels : une forêt mature de huit hectares composée de majestueux pins blancs, un cap rocheux et deux milieux humides.

Toutefois, le site a subi les effets d'une fréquentation élevée non encadrée. Multiplication de sentiers non officiels, dépôt de déchets, feux et vandalisme sont au nombre des impacts observés. Pour permettre la préservation de ce milieu boisé, on prévoit aménager un sentier officiel qui canaliserait les visiteurs et installer une série de panneaux d'interprétation qui conscientiseraient les utilisateurs à l'importance des écosystèmes dans le but de réduire les comportements inadéquats.



Vue sur le fleuve Saint-Laurent, Baie-Comeau



Réserve naturelle Alfred-Kelly



Sentier d'accès, Îles-de-la-Madeleine

Contrôle des accès, mise en valeur et sensibilisation dans la réserve naturelle Alfred-Kelly

Le massif des escarpements de Prévost, de Piedmont et de Saint-Hippolyte, dans les Basses-Laurentides, est riche d'une grande diversité floristique et aviaire. On y observe entre autres 22 des 27 espèces d'oiseaux de proie recensées au Québec. Ces affleurements rocheux, qui sont situés à proximité de l'agglomération urbaine de Montréal, jouissent également d'une grande popularité auprès des amateurs de plein air. Toutefois, ils sont menacés par une utilisation abusive et anarchique. Conservation de la nature Canada, propriétaire de la réserve naturelle Alfred-Kelly, où se trouvent les principaux escarpements de Piedmont et de Prévost, a élaboré un plan directeur quinquennal ciblant 43 actions à mettre en œuvre entre 2016 et 2021 pour gérer la réserve avec cohérence et précaution.

Parmi celles-ci figurent des actions prioritaires visant à canaliser la circulation du public et à réduire l'impact des nombreux usagers, qui sont responsables des problèmes d'érosion des sentiers et de dégradation des milieux et des habitats. Outre la réalisation d'aménagements touchant le réseau de sentiers, le soutien de la Fondation permettra la conception d'un dépliant et d'un programme éducatif portant sur les écosystèmes particuliers du territoire. On espère ainsi que la population pourra apprécier davantage les caractéristiques écologiques uniques de ce secteur admirable et participer à sa protection.

Protection et mise en valeur des milieux naturels du littoral des Îles-de-la-Madeleine

Les Îles-de-la-Madeleine jouissent d'une réputation internationale, tant pour leurs paysages que pour leurs 300 kilomètres de plages. Depuis 1988, Attention Fragiles œuvre à la protection de l'environnement de ce milieu insulaire et de sa biodiversité.

L'environnement côtier des îles présente une grande diversité de milieux naturels (dunes de sable, affleurements de grès rouge, lagunes, prairies salines, marais ainsi qu'étangs d'eau douce, saumâtre et salée). Toutefois, ces milieux fragiles sont utilisés pour de nombreuses activités récréatives, touristiques et commerciales; ils sont donc menacés par l'importante fréquentation qu'ils subissent.

Afin de mieux encadrer les usagers et d'atténuer les impacts négatifs qu'ils causent sur le milieu, Attention Fragiles a entrepris d'améliorer les infrastructures communautaires d'accès aux sites côtiers. Le projet mise sur la récupération et la réutilisation des matériaux, l'intégration architecturale au paysage de même que l'adaptation des aménagements en fonction des connaissances modernes en matière de dynamique des milieux côtiers.

Cours d'eau et lacs



Lac de l'Anse aux Crapauds,
pointe au Maquereau

Projet	Nombre de cours d'eau et de lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Amélioration de l'accès du poisson à la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques	1 rivière	Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie	162 000	25 000
Mise en valeur du sentier de la rivière Noire	1 rivière	Municipalité de Saint-Agapit	48 548	37 500
Aménagement de la pointe au Maquereau	1 ruisseau	Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	93 010	38 000
TOTAL	3 cours d'eau		303 558	100 500



Rivière Saint-Jacques

Amélioration de l'accès du poisson à la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques

Située en Montérégie, la rivière Saint-Jacques, un affluent du fleuve Saint-Laurent, est l'une des rares rivières naturelles du Grand Montréal. Reconnaisant l'importance du rôle que joue ce cours d'eau pour l'écosystème du fleuve, des acteurs du milieu ont uni leurs efforts en 2002 pour créer un parc régional dans le but d'assurer sa protection et sa mise en valeur durable. Dans la foulée, la Ville de Brossard a décrété le secteur du parc « zone de conservation aquatique ».

Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie est un organisme qui a pour mission de redonner accès au fleuve Saint-Laurent dans la grande région de Montréal et d'améliorer la qualité de ses eaux. Le projet financé par la Fondation vise à recréer des milieux humides et des habitats aquatiques qui étaient jadis nombreux le long de la rivière Saint-Jacques et qui ont disparu avec la mise en place de la Voie maritime du Saint-Laurent. L'aménagement de deux canaux semi-circulaires qui communiquent avec le lit principal de la rivière Saint-Jacques permettra d'améliorer l'accès pour le poisson à la plaine inondable et de créer une nouvelle aire de fraie.



Pluvier semipalmé, pointe au Maquereau



Sentier, Saint-Agapit

Mise en valeur du sentier de la rivière Noire

Le bassin versant de la rivière Noire, dans la région de la Chaudière-Appalaches, est caractérisé par une faible présence d'habitats riverains et forestiers. Près de 60 % de sa superficie étant vouée à l'agriculture, les accès publics aux milieux naturels se font rares.

Saint-Agapit, village agricole de 4 200 habitants situé non loin de la ville de Québec, est propriétaire d'un site de 22 hectares bordant la rivière Noire, tout près de quartiers résidentiels. Découlant d'une volonté citoyenne, notamment du Comité des loisirs, le projet vise à valoriser ce site et à donner accès à la population à l'un des seuls milieux naturels de proximité de la région. Afin que les usagers puissent davantage apprécier les caractéristiques écologiques du site sans nuire à son intégrité, on mettra en place divers outils de sensibilisation (affichettes et panneaux de localisation et d'interprétation) ainsi que des infrastructures d'accès légères (nouveau sentier, passerelles, abris et aires de repos). Par ailleurs, avec l'aide des jeunes du quartier, quelque 1 000 arbres ont été plantés dans la portion sud du nouveau sentier.

Aménagement de la pointe au Maquereau

Situé dans la municipalité de Chandler, le site de la pointe au Maquereau est l'un des rares territoires côtiers de tenure publique du côté sud de la Gaspésie. Il présente une grande diversité d'écosystèmes et est fréquenté par des espèces à statut précaire, dont l'anguille d'Amérique, le garrot d'Islande et le pygargue à tête blanche. L'endroit a toujours été utilisé par la population locale et les visiteurs pour accéder au bord de la mer; plusieurs activités non encadrées ont participé à la dégradation de ce milieu naturel. Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine désire donc prendre en charge ces problématiques.

Le projet financé par la Fondation comporte des aménagements de sentiers et d'accès à la mer visant à rationaliser les voies de circulation hors des zones sensibles. De plus, on prévoit l'installation de panneaux d'interprétation destinés à conscientiser les visiteurs aux richesses du milieu. L'objectif est de minimiser l'empreinte humaine en sensibilisant les gens à la diversité biologique et à la fragilité des écosystèmes, tout en leur permettant de jouir d'un accès amélioré à un site exceptionnel.

Milieux humides



Vue aérienne des battures, Grondines

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Marécage de Grondines et de Sainte-Anne-de-la-Pérade : protection, restauration et éducation	7	Conservation de la nature Canada	145 082	47 000
Mise en valeur de la tourbière de Saint-Camille	1,8	Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet	22 896	18 280
Le cœur nature de Sawyerville	35,2	Nature Cantons-de-l'Est	318 417	95 000
Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay – Phase II	15	Nature-Action Québec	51 835	30 000
TOTAL	59,2*		538 230	190 280

* Comprend les milieux humides touchés par un projet dans la catégorie « Cours d'eau et lacs », soit 0,2 hectare (ha) dans la plaine inondable de la rivière Saint-Jacques.



Plantation au marécage de Grondines

Marécage de Grondines et de Sainte-Anne-de-la-Pérade : protection, restauration et éducation

Le marécage de Grondines et de Sainte-Anne-de-la-Pérade s'étend sur sept kilomètres de rive dans l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent. Il s'agit de l'un des derniers marécages arborés de grande étendue en bordure du fleuve. En plus d'être composé d'une érablière argentée mature, il abrite plusieurs espèces en situation précaire, dont certaines plantes qui poussent dans peu d'endroits dans le monde. C'est le cas de la cicutaire de Victorin et de l'ériocaulon de Parker.

Depuis 2008, Conservation de la nature Canada (CNC) s'implique dans la protection de ce milieu naturel exceptionnel s'étalant sur plusieurs dizaines de propriétés privées, dont certaines sont utilisées pour des activités rurales. L'organisme y a notamment acquis et protégé 37 hectares de terrain. L'intégrité écologique unique du milieu ayant été affectée par l'agriculture, CNC réalisera une restauration modèle et rendra la propriété accessible à la population afin d'encourager et d'orienter les propriétaires riverains à reproduire ces bonnes pratiques. L'objectif étant de redonner à la propriété ses caractéristiques d'origine, on réalisera des travaux de reboisement en espèces indigènes et des aménagements facilitant la connectivité entre les milieux hydriques de la propriété.



Sarracénie pourpre, tourbière de Saint-Camille

Mise en valeur de la tourbière de Saint-Camille

La tourbière de Saint-Camille s'étend sur 190 hectares dans une enclave agricole, en Estrie. Elle rend de nombreux services écologiques au bassin versant des Trois Lacs en jouant le rôle d'éponge (stockage et restitution de l'eau) et de rein (filtration des contaminants). Consciente de la rareté des milieux humides sur son territoire, la Municipalité du canton de Saint-Camille souhaite mettre en valeur et faire connaître cette tourbière qui côtoie son noyau villageois dans le but d'en assurer la pérennité.

Actif depuis 2002, l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC) s'emploie à protéger et à restaurer les milieux aquatiques ainsi qu'à maintenir la pérennité de la ressource eau de ce secteur. Grâce à la contribution de la Fondation, l'accès à la tourbière et la protection du milieu seront améliorés par l'installation de passerelles et de ponceaux qui assureront également la libre circulation de l'eau. Aussi, des aires de repos et des panneaux d'interprétation viendront enrichir les lieux, favorisant une prise de conscience environnementale chez les propriétaires et les visiteurs.

Milieux humides



Traces d'animaux, Sawyerville



Le cœur nature de Sawyerville

Au cœur du village de Sawyerville, en amont d'un petit ouvrage de retenue des eaux, s'écoule doucement la rivière Eaton à travers un enchevêtrement de marais, d'étangs et de marécages qui forment un riche milieu naturel. Ce site de près de 48 hectares, presque entièrement de tenure publique (municipalité), est l'habitat d'espèces floristiques à statut précaire, dont le noyer cendré et la cardamine carcajou.

L'organisme Nature Cantons-de-l'Est, mandaté par la Ville de Cookshire-Eaton (dont fait partie Sawyerville depuis 2002), protégera et mettra en valeur les propriétés municipales visées par le projet. En plus d'être colonisé par certaines espèces exotiques envahissantes, ce site fait l'objet d'une multitude d'usages incompatibles avec la conservation, notamment la balade en motoquads. Pour qu'il soit adopté par les marcheurs et que la population prenne toute la mesure de la richesse du lieu, des aménagements seront réalisés : des sentiers et des trottoirs, une tour et des plateformes d'observation, des ponceaux et une passerelle enjambant la rivière. Grâce au soutien de la Fondation, des efforts importants seront aussi consacrés à la sensibilisation du public (guide et panneaux d'interprétation, conférence, sorties ornithologiques et descente guidée de la rivière).



Marais à quenouilles, Sawyerville

Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay – Phase II

Depuis 2007, Nature-Action Québec multiplie les actions de protection et de mise en valeur du boisé Du Tremblay, secteur riche et exceptionnel chevauchant les municipalités de Longueuil et de Boucherville. Unique en Montérégie par sa vaste superficie et sa très grande valeur écologique, ce milieu naturel est notamment connu pour abriter trois espèces à statut particulier, soit le caryer ovale, la paruline du Canada et la rainette faux-grillon de l'Ouest (la plus importante population de la Montérégie).

À l'occasion de la première phase du projet, également financée par la Fondation, un sentier forestier en boucle comportant un seul point d'accès a été aménagé de façon à rendre le site accessible tout en protégeant l'habitat de cet amphibien vedette. Toutefois, le boisé est fréquenté par une clientèle qui y accède par une entrée informelle à l'autre extrémité de la propriété. Grâce au nouveau soutien de la Fondation, 180 mètres de sentier en poussière de pierre ont été ajoutés de manière à officialiser cet accès qui relie le sentier existant à la rue J.-A.-Bombardier, à Boucherville. De plus, deux nouveaux outils de sensibilisation seront proposés au grand public, soit un panneau d'interprétation et un dépliant sur les amphibiens.



Sentier en construction, boisé Du Tremblay

Sensibilisation et éducation

Activité d'interprétation
aux Boisés Miner, Granby



Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Encadrement des pratiques nautiques et mise en valeur du lac Vert	Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean	22 985	10 250
Mise en valeur et préservation de la biodiversité des Boisés Miner	Société zoologique de Granby	88 672	49 900
Mise en valeur du parc naturel Terra-Cotta de Pointe-Claire et sensibilisation à ses milieux naturels	Nature-Action Québec	165 099	93 000
TOTAL		276 756	153 150



Boisés Miner, Granby

Encadrement des pratiques nautiques et mise en valeur du lac Vert

Situé entre le lac Saint-Jean et le lac Kénogami, le lac Vert est devenu un site de villégiature prisé à Hébertville. Depuis 1999, plusieurs actions ont été entreprises par la collectivité pour ralentir le vieillissement prématuré du plan d'eau causé par le déboisement de ses rives, la pollution diffuse et l'ensablement de ses différents tributaires.

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean œuvre à sensibiliser, à concerter et à mobiliser les acteurs de la région pour la protection de l'environnement. Soucieux de poursuivre le travail amorcé en 1999, il cible maintenant la problématique de l'érosion des berges et son corollaire, l'apport de sédiments dans le lac. Ceux-ci étant grandement accentués par le passage des bateaux à haute vitesse près des rives, on souhaite faire changer les pratiques nautiques préjudiciables et conscientiser les usagers à l'impact des embarcations motorisées sur le milieu aquatique. Ainsi, grâce à la contribution de la Fondation, l'organisme travaille à la conception de deux panneaux de sensibilisation traitant de l'importance d'adopter de bons comportements,

à l'élaboration et à la diffusion stratégique d'un code de bonne conduite et à la rédaction d'un guide visant à faciliter l'implantation de saines pratiques pour d'autres lacs.



Quai municipal, lac Vert, Hébertville



Parc naturel Terra-Cotta, Pointe-Claire

Mise en valeur et préservation de la biodiversité des Boisés Miner

D'une superficie de 124 hectares et propriété de la Ville, les Boisés Miner se trouvent dans le périmètre urbain de Granby. Ils regroupent une quarantaine de milieux humides, une prucheraie et plusieurs espèces à statut précaire, dont la salamandre à quatre orteils, la couleuvre à collier et la renouée à feuilles d'arum. Le site est d'ailleurs en attente d'un statut de réserve naturelle reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Étant donné l'expansion que connaît Granby sur le plan résidentiel, la périphérie des Boisés Miner a subi de nombreux changements au cours de la dernière décennie. En effet, plusieurs sentiers et lieux de rassemblement ont été créés spontanément par les centaines de résidents qui fréquentent l'endroit tous les jours, faisant augmenter la pression anthropique sur les milieux naturels.

Pour remédier à la situation, la Société zoologique de Granby, qui oriente ses activités vers les domaines de l'éducation, de la conservation de la nature et du tourisme, a entrepris une vaste campagne de sensibilisation et de mobilisation citoyenne. Avec le soutien de la Fondation, elle pourra entre autres encadrer la fréquentation du site, concevoir des activités éducatives et sensibiliser les usagers à la fragilité de ce milieu d'une grande valeur écologique.

Mise en valeur du parc naturel Terra-Cotta de Pointe-Claire et sensibilisation à ses milieux naturels

Le parc naturel Terra-Cotta occupe 39 hectares en plein cœur de la ville de Pointe-Claire, ce qui représente une contribution importante aux précieux milieux naturels de l'île de Montréal. Regroupant une multitude d'habitats d'intérêt pour la faune et la flore, il abrite cinq espèces en situation précaire, dont la couleuvre brune, le noyer cendré et le caryer ovale. Cependant, l'achalandage désorganisé entraîne le piétinement du couvert végétal, le dérangement de la petite faune, la propagation d'espèces végétales exotiques envahissantes, la compaction des sols et la perturbation des milieux humides.

La Ville de Pointe-Claire a confié le mandat à Nature-Action Québec de réaliser des travaux d'entretien et de restauration dans cette forêt urbaine d'exception. Visant à bonifier les efforts de protection du site, les actions financées par la Fondation serviront à diminuer la pression sur le milieu naturel, à maintenir la biodiversité dans le parc, à améliorer la qualité des habitats fauniques et à informer les visiteurs des richesses naturelles du lieu pour favoriser les changements de comportement.

Bilan de notre action



Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a accordé une aide financière de 14,09 millions de dollars à 256 projets dont la valeur globale est estimée à 46,29 millions de dollars.

Le cadre d'analyse des demandes de subventions qui nous sont soumises a toujours traduit notre souci d'appuyer des initiatives porteuses de retombées importantes pour la conservation du patrimoine naturel du Québec.

Les tableaux ci-après font le bilan des subventions accordées par la Fondation depuis 2001 pour chaque catégorie de projets, selon la superficie et la nature des milieux touchés.



Répartition des subventions par catégories de projets

Catégories de projets	Nombre de projets en 2016	Nombre de projets depuis 2001	Sommes allouées aux organismes partenaires en 2016 (\$)	Sommes allouées aux organismes partenaires depuis 2001 (\$)
Milieux terrestres et forestiers	8	75	527 550	5 258 658
Cours d'eau et lacs	3	60	100 500	3 014 357
Milieux humides	4	64	190 280	3 868 363
Sensibilisation et éducation	3	57	153 150	1 945 860

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

Superficie des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2016	1 239,30
Total depuis 2001	10 966,76*

* Certains milieux terrestres et forestiers ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Superficie des milieux humides touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2016	59,18
Total depuis 2001	9 072,50*

* Certains milieux humides ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Nombre de cours d'eau et de lacs touchés par les projets

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2016	3	0	3
Total depuis 2001	78	66	144*

* Certains cours d'eau et lacs ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, ils ont été comptabilisés une seule fois.

Sensibilisation et éducation

Milieux naturels visés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres ou forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2016	3	2	1	0
Total depuis 2001	57	20	28	22

* Un même projet peut toucher plusieurs types de milieux.

Bilan de notre action



Matteucie fougère-à-l'autruche



Faucon pèlerin



Activité de plantation à Grondines

Protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Les orientations en matière de diversité biologique adoptées en 2013 par le gouvernement du Québec¹ s'inspirent du *Plan stratégique pour la biodiversité biologique 2011-2020 et des Objectifs d'Aichi*². Ces orientations gouvernementales visent l'atteinte de résultats concrets dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la diversité biologique, et ce, pour les générations actuelles et futures.

En 2016, 28 espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*³, ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 63 des 116 espèces floristiques et fauniques qui ont été désignées menacées ou vulnérables au titre de cette loi (en date du 28 octobre 2016).

En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La population de l'estuaire du Saint-Laurent ayant disparu vers le milieu des années 1960, la réintroduction s'est faite à partir de la population de bars rayés de la rivière Miramichi.

Nombre d'espèces en situation précaire concernées par des projets financés par la Fondation depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces menacées ou vulnérables	63
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	166

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient été visées par plusieurs projets. Leur statut correspond à la désignation qui était en vigueur lorsque le projet les concernant a été accepté par la Fondation.

1. www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/orientations/orientations.pdf.
2. Adoptés en octobre 2010 dans le cadre de la Conférence mondiale sur la biodiversité de Nagoya (Japon).
3. Loi adoptée par le gouvernement du Québec en 1989.

Contribution de la Fondation à la protection d'espèces floristiques et fauniques en 2016

ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plantes

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
adiante du Canada	vr	3, 17
ail des bois	v	3, 17
asaret du Canada	vr	3, 12, 17
aster du Saint-Laurent	m	8
cardamine carcajou	vr	3, 14, 17
cicutaire de Victorin	m	12
corème de Conrad	m	8
ériocaulon de Parker	m	12
lis du Canada	vr	12
matteuccie fougère-à-l'autruche	vr	2, 17, 14
polémoine de Van Brunt	m	13
trille blanc	vr	18
uvulaire à grandes fleurs	vr	3, 17

Oiseaux

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
aigle royal	v	7
arlequin plongeur	v	11
faucon pèlerin <i>anatum</i>	v	4, 7
garrot d'Islande	v	4, 5, 11
grèbe esclavon	m	4, 5, 8
petit blongios	v	9
pluvier siffleur	m	4, 8
pygargue à tête blanche	v	5, 7, 11, 12
râle jaune	m	8
sterne caspienne	m	4
sterne de Dougall	m	8

Amphibiens

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
rainette faux-grillon de l'Ouest	v	9, 15
salamandre pourpre	v	3

Reptile

ESPÈCE	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
tortue géographique	v	9

Poisson

ESPÈCE	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
méné d'herbe	m	9

NOMBRE D'ESPÈCES : 28

Partenaires – Projets 2016

- Municipalité des Bergeronnes
- TerraVie
- Conservation de la nature Canada (Sutton)
- Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord
- Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale
- Ville de Thetford Mines
- Conservation de la nature Canada (Alfred-Kelly)
- Attention Fragiles
- Accès Fleuve/Comité ZIP Ville-Marie
- Municipalité de Saint-Agapit
- Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- Conservation de la nature Canada (Grondines)
- Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet
- Nature Cantons-de-l'Est
- Nature-Action Québec (boisé Du Tremblay)
- Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Société zoologique de Granby
- Nature-Action Québec (Terra-Cotta)

ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plantes

ESPÈCES	PARTENAIRES
arabette à fruits réfléchis	7
bident différent	8
caryer ovale	15, 18
hudsonie tomenteuse	8
iris de Virginie	12
isoète de Tuckerman	12
millepertuis à grandes fleurs	7
noyer cendré	7, 14, 17, 18
platanthère à grandes feuilles	7
renouée à feuilles d'arum	17
utriculaire à scapes géminés	8
zizanie naine (zizanie aquatique var. brevis)	12

Oiseaux

ESPÈCES	PARTENAIRES
bécasseau maubèche <i>rufa</i>	4, 8
engoulevent d'Amérique	4
hibou des marais	4, 8
martinet ramoneur	17
moucherolle à côtés olive	4
paruline du Canada	4, 15
quiscale rouilleux	4, 8

Mammifères

ESPÈCES	PARTENAIRES
chauve-souris argentée	17, 18
chauve-souris cendrée	17

Reptiles

ESPÈCES	PARTENAIRES
couleuvre à collier	7, 17
couleuvre brune	18
couleuvre verte	7

Amphibiens

ESPÈCES	PARTENAIRES
grenouille des marais	7
salamandre à quatre orteils	17
salamandre sombre du Nord	3, 13, 17

Poisson

ESPÈCE	PARTENAIRES
Anguille d'Amérique	9, 11

NOMBRE D'ESPÈCES : 28

Définitions

- m = menacée : espèce dont la disparition est appréhendée.
v = vulnérable : espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.
vr = vulnérable à la récolte : espèce qui subit une pression de cueillette en raison de sa valeur commerciale.

États financiers

Rapport de la direction générale

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et exprime leur opinion.

/s/ Carlo Gagliardi

Directeur général

Montréal, Québec

Le 28 mars 2017

Rapport des auditeurs indépendants

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Montréal, Canada
Le 28 mars 2017

* CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A129444

États de la situation financière

En dollars canadiens	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Actifs		
Trésorerie	659 860	1 344 234
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	27 058	20 875
Intérêts à recevoir	352	634
Total de l'actif	687 270	1 365 743
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	15 810	15 356
Actif net		
Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	1 193 780	940 248
Non affecté	(522 320)	410 139
Total de l'actif net	671 460	1 350 387
Total	687 270	1 365 743

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil,

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Armand Couture
Administrateur

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2016	2015
Produits		
Apports provenant d'un fonds réservé	62 183	1 068 272
Revenus d'intérêts	6 001	5 334
Don	—	400
Total des produits	68 184	1 074 006
Charges		
Projets environnementaux		
Approuvés au cours de l'exercice	407 341	401 893
Approuvés au cours des exercices précédents	288 047	284 687
Total des charges	695 388	686 580
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	51 723	50 966
Total	747 111	737 546
(Déficit) excédent des produits sur les charges	(678 927)	336 460

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	Non affecté	2016 Total	2015 Total
Solde au début de l'exercice	940 248	410 139	1 350 387	1 013 927
(Déficit) excédent des produits sur les charges	(695 388)	16 461	(678 927)	336 460
Affectations internes visant des projets environnementaux approuvés en 2016	971 480	(971 480)	—	—
Transfert à l'actif net non affecté	(22 560)	22 560	—	—
Solde à la fin de l'exercice	1 193 780	(522 320)	671 460	1 350 387

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2016	2015
Activités de fonctionnement		
(Déficit) excédent des produits sur les charges	(678 927)	336 460
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	282	243
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	(6 183)	14 122
Créditeurs et charges à payer	454	(4 142)
Variation nette de la trésorerie	(684 374)	346 683
Trésorerie au début de l'exercice	1 344 234	997 551
Trésorerie à la fin de l'exercice	659 860	1 344 234

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Au 31 décembre 2016, son conseil d'administration est formé de cinq gestionnaires d'Hydro-Québec et de cinq membres externes.

La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui sont énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) CONSTATATION DES PRODUITS

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés et les dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant d'un fonds réservé d'Hydro-Québec sont constitués des apports provenant de ce fonds et des intérêts versés sur ce fonds. Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

b) CONSTATATION DES CHARGES

Les charges de projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les dépenses ont été engagées par les organismes et approuvées par la Fondation.

Les charges administratives sont comptabilisées au moment où le service est reçu.

c) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créanciers et charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles d'une perte de valeur. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans les résultats à titre de moins-value. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. Cette reprise est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

d) AFFECTATION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Les projets environnementaux approuvés par le conseil d'administration sont grevés d'affectations sous réserve qu'une entente de financement soit conclue entre la Fondation et les organismes.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La trésorerie porte intérêt à un taux variable. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur les revenus d'intérêts de la Fondation.

Risque de crédit

La trésorerie de la Fondation est détenue par une institution financière dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Fondation considère que le risque de non-performance de cette contrepartie est négligeable.

Juste valeur

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créanciers et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation n'a pas reçu d'apport (1 M \$ en 2015) du fonds qu'Hydro-Québec lui a réservé. L'actif net de ce fonds totalise 7 M \$ au 31 décembre 2016 (7 M \$ en 2015). Des revenus d'intérêts de 62 183 \$ (68 272 \$ en 2015) ont été gagnés sur ces sommes, qui lui sont destinés annuellement.

Par ailleurs, la Fondation a engagé au cours de l'exercice des frais généraux d'administration auprès d'Hydro-Québec qui totalisaient 28 210 \$ (23 862 \$ en 2015) dont aucun montant n'est inclus dans les créanciers et charges à payer au 31 décembre 2016 (néant en 2015). Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.



Conseil d'administration 2016

Stella Leney

Présidente de la Fondation
Vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Michel Bérubé

Chef – Services environnement
Hydro-Québec Innovation,
équipement et services partagés

André Besner

Chef – Conformité environnementale
et développement durable
Hydro-Québec

Armand Couture

Administrateur

Chantal d'Auteuil

Directrice générale – Association
des biologistes du Québec

Gilles Lemieux

Directeur régional – Manicouagan
et directeur – Production
Hydro-Québec Production

Francine Émond

Administratrice

Claude Grondin

Directeur – Initiatives fauniques
Fondation de la faune du Québec

Louise Pelletier

Administratrice

Myriam Truchon

Directrice – Affaires régionales
et collectivités
Hydro-Québec



Réserve naturelle du
Lac-du-Brochet, Montcalm

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, consultez son site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Tout commentaire relatif à ce rapport et à son contenu peut être adressé à la Fondation aux coordonnées ci-dessous :

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
75, boul. René-Lévesque Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Téléphone : 514 289-5384
fondation-environnement@hydro.qc.ca

Dépôt légal – 2^e trimestre 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-77621-5
ISBN 978-2-550-77622-2 (PDF)
2017G003F – 2017E0101

This document is also available in English.

Les photos de ce rapport sont la propriété exclusive soit des organismes ou des photographes professionnels indiqués ci-dessous, soit de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[Page 4] *Monts Sutton* : Jocelyne Trudeau. *Rivière Saint-Jacques*, *Brossard* : Nathalie Beaulieu. *Marécage de Grondines* : Conservation de la nature Canada.

[Page 5] *Activité de plantation, secteur du marécage de Grondines* : Catherine Drolet.

[Page 6] *Monts Sutton* : Martine Hamel.

[Page 7] *Sentier de la biodiversité aux Bergeronnes* : Gaétan Hovington. *Réserve naturelle du Lac-du-Brochet, Montcalm* : Paul Casavant. *Réserve naturelle des Montagnes-Vertes* : Martine Hamel.

[Page 8] *Pointe de Moisie* : Marie-Michelle Morneau. *Parc Saint-Alphonse*, *Thetford Mines* : Émilie Goulet

[Page 9] *Vue sur le fleuve Saint-Laurent, Baie-Comeau* : Centre d'expérimentation et de développement en forêt boréale (Cedfob). *Réserve naturelle Alfred-Kelly* : Conservation de la nature Canada. *Sentier d'accès, Îles-de-la-Madeleine* : Frédéric Montigny pour Attention Fragiles.

[Page 10] *Lac de l'Anse aux Crapauds, pointe au Maquereau, Chandler* : Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM).

[Page 11] *Rivière Saint-Jacques* : Nathalie Beaulieu. *Pluvier semipalmé, pointe au Maquereau* : CREGÎM. *Sentier, Saint-Agapit* : Patrice Boucher.

[Page 12] *Vue aérienne des battures, Grondines* : Claude Duchaine.

[Page 13] *Plantation au marécage de Grondines* : Catherine Drolet. *Sarracénie pourpre, tourbière de Saint-Camille* : Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC).

[Page 14] *Traces d'animaux, Sawyerville* : Jessica Poulin, Nature Cantons-de-l'Est (NCE).

[Page 15] *Marais à quenouilles, Sawyerville* : Jean-Bastien Lambert. *Sentier en construction, boisé Du Tremblay* : Martine Hamel.

[Page 16] *Activité d'interprétation aux Boisés Miner à Granby* : Société zoologique de Granby.

[Page 17] *Quai municipal, lac Vert, Hébertville* : Luc Chiasson. *Parc naturel Terra-Cotta, Pointe-Claire* : Nature-Action Québec (NAQ). *Boisés Miner, Granby* : Michel Saint-Jean.

[Page 18] *Sentier d'accès, Îles-de-la-Madeleine* : Frédéric Montigny pour Attention Fragiles.

[Page 19] *Travaux au parc naturel Terra-Cotta, Pointe-Claire* : NAQ.

[Page 20] *Matteuccie fougère-à-l'autruche* : Martine Hamel. *Faucon pèlerin, réserve naturelle Alfred-Kelly* : Guy d'Anjou. *Activité de plantation à Grondines* : Denise Paquin pour le *Courrier de Portneuf*.

[Page 28] *Réserve naturelle du Lac-du-Brochet, Montcalm* : Paul Casavant.

www.hydroquebec.com/fondation-environnement

